



GUIRY EN VEXIN

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 février 2021 à 9h30,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD- M Nicolas de MAISTRE - M Gabriel de MONTFORT - M Dominique BERSIER – Mme Sophie MULLER – Mme Elisabeth LE BOUCHER – M Jean-Baptiste MATHON – M Timothée JAILLET

Absente : Mme Danielle TERRIEN (pouvoir donné à Mme Agnès BERNARD)

Secrétaire de séance : Mme Agnès BERNARD

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 31 octobre 2020

Après lecture, le procès-verbal du 31 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2- Démission de Mme Danielle TERRIEN

L'ensemble du conseil municipal prend connaissance de la décision de Mme Danielle TERRIEN de démissionner de son poste de conseillère municipale et d'adjointe au maire, à compter du 1^{er} mars 2021.

2- Soumission des nouvelles offres et acceptation de l'entreprise pour les travaux de la sacristie concernant le lot 1 (tarifs des devis)

• Léon Noël :	252 637,37 euros HT
• Lanfry :	257 448,58 euros HT
• Charpentier :	312 243,07 euros HT
• CCR :	273 800,99 euros HT

Après étude des offres, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'offre de la société Léon Noël.

3- proposition nouvelles zones blanches par le PNR

Après étude des éléments présentés par Monsieur le Maire, le conseil municipal refuse à l'unanimité la proposition de nouvelles zones blanches par le PNR.

4- Projet de pose de caméras

Après étude des éléments présentés par Monsieur le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'implantation de caméras au sein du village. Le conseil municipal souhaite demander des subventions à la DETR et au Conseil Départemental.

5- Pose de stores dans le foyer rural et la mairie

Après étude des éléments présentés par Monsieur le Maire, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la pose de stores dans le foyer rural et la mairie.

Après débat le conseil municipal retient, pour le foyer rural, le devis proposant des stores avec coffre (pour un montant de 2600 euros TTC). Pour la mairie, le devis retenu est celui proposant des stores sans coffre (pour un montant de 1320 euros TTC) et un vitrage sans tain pour les portes d'entrées de la mairie (pour un montant de 600 euros TTC).

6- Questions diverses

- *Changement de délégués pour certains syndicats*

Mme danielle Terrien est remplacée dans les différents syndicats.

Smirtom : M Jaillet (titulaire) M Cathala (suppléant)

Sierc : M Cathala (titulaire) M Bersier (suppléant)

Source st romain : Mme Le boucher (titulaire)

Smdegtvo : M Mathon (suppléant)

- *Feux domestiques*

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'interdire les feux domestiques par arrêté.

- *Site internet de la commune*

Le conseil municipal décide à l'unanimité de la reprise par la commune de la conception et de la gestion du site internet et désigne Monsieur jaillet, comme administrateur.

- *SIAA*

Sophie Muller informe le conseil municipal de l'annulation de la réunion du SIAA, par sa présidente.

- *Rue Saint Nicolas*

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre une ligne blanche sur toute la longueur de la rue.

- Fin de séance à 11h30.

Délibérations prises durant la séance :

1- acceptation de l'offre de Léon Noël pour le lot n°1

2- implantation de caméras dans la commune